

Monsieur le Directeur Général De l'Office National des Forêts Paris

Paris le 16 juillet 2018

Monsieur le Directeur Général,

A l'issue du dernier CODIR, des informations inquiétantes circulent avec une certaine crédibilité semble-t-il, car elles font écho à des propos tenus en CODIR territoriaux.

Ces informations font état de la suppression de :

- 1500 personnels
- 11 agences
- 100 UT
- 1 secrétaire Général en agence sur 2

\*\*

Si ces informations sont inexactes, il vous appartient de rétablir la vérité, car elles déstabilisent les personnels et ont déjà un impact négatif sur le fonctionnement de l'ONF.

Le SNPA-FO n'a pas démissionné des instances, il vous demande de bien vouloir convoquer un CTC extraordinaire afin de tenir une réunion dans les tous prochains jours car tous ces éléments relèvent de sa compétence.

Le SNPA ne comprendrait pas un refus de convoquer le CTC au motif que la majorité des organisations syndicale a démissionné des instances, car cela serait considéré, par lui ainsi que par les personnels, comme un prétexte pour ne pas aborder en profondeur l'avenir de l'Etablissement.

Le SNPA demande que toutes les instances soient de nouveau convoquées, car les personnels doivent pouvoir être informés des orientations que l'Etat et l'ONF entendent prendre. L'expression au sein de ces instances des organisations syndicales qui y siègeront doit aussi être connue de tous.

La demande d'information des personnels étant tellement forte, qu'une copie de ce courrier va leur être adressée.

Je vous prie de croire Monsieur le Directeur Général en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire Général

Marc Coulon